



Yves Luginbühl

Vers quelle utopie paysagère courrons-nous ?

WHAT KIND OF LANDSCAPE UTOPIA ARE WE AIMING FOR?

ABSTRACT

After tracing the genesis of the “landscape” concept, we aim to demonstrate how the landscape is inextricably linked to utopia, human ideals and identities throughout the ages.

KEY WORDS

Golden Age; Landscape; Paradise; Utopia.

YVES LUGINBÜHL

Directeur de recherche émérite au CNRS
yves.luginbuhl@univ-paris1.fr

Vers quel horizon marchaient les chasseurs cueilleurs du Rif africain, lorsqu'ils remontaient vers le nord, longeant peut-être les rives du Nil, avant de s'installer vers l'ouest, future Europe ou vers l'est, l'Asie puis les Amériques ? Curieusement, lorsque bien plus tard, les savants du monde occidental cherchaient à imaginer le lieu du paradis, ils le localisaient parfois dans cette région africaine de l'Éthiopie, au sud du bassin du Nil, lieu des origines humaines. Le paysage imaginé du paradis a quelque chose à voir avec les origines de l'espèce humaine. L'hypothétique Âge d'Or est le plus souvent le lieu du retour aux origines, censées être pures avant que la perversion humaine l'ait envahi. C'est aussi le sens du Paradis que l'homme a fini par perdre.

1. Utopiques harmonies

Le paysage signifie d'emblée, pour la grande majorité des individus, le paysage d'autrefois. C'est ainsi qu'il s'inscrit dans l'imaginaire humain. Imaginer le paysage de l'avenir est la plus redoutable tâche que l'on puisse demander à un individu aujourd'hui : sans cesse remontent à la surface les images des paysages passés, ceux de l'enfance, des souvenirs heureux tout d'abord, parce que le paysage a une signification positive et que ce



n'est qu'après un effort de réflexion que la dysharmonie paysagère apparaît aux yeux de chacun. Le versant positif du sens du paysage contient trois facettes : le sens social de la beauté des paysages est celui de l'harmonie des hommes entre eux ; le paradis est un monde sans conflit. Le sens écologique est celui de l'harmonie des hommes avec la nature, comme les Textes le supposaient pour Adam et Ève qui vivaient en bonne entente avec la faune et la flore ; le paradis est aussi un monde sans pollution, sans méchanceté à l'égard des animaux, attentif à la bonne croissance des plantes. Il reste le sens esthétique, bien plus complexe qui suppose une harmonie des formes, mais qui renvoie le plus souvent aux sens précédents¹.

À l'inverse, la laideur des paysages est celle du conflit, dysharmonie des hommes entre eux : guerre, violence, drogue, corruption, etc., tel que l'imaginent les individus lors des enquêtes. C'est aussi le paysage de la pollution, de l'air irrespirable, du bruit, des odeurs nauséabondes. Mais également du mauvais goût, autant au sens de la saveur désagréable que des formes disgracieuses. La dysharmonie esthétique est celle de la grisaille des cités, synonyme aussi de la délinquance, du chômage et de la misère sociale.

Le terme paysage est le plus souvent attribué au monde de l'art. C'est ainsi que la notion d'« artialisation », empruntée par Alain Roger² à Montaigne s'est imposée dans les années 1990 en France comme le signe de l'origine artistique du mot. Montaigne ne partageait cependant pas l'idée que le beau paysage était celui qui était passé par le filtre de l'artiste, c'est-à-dire par le processus d'instauration du pays en objet de contemplation, le paysage. Il préférerait les paysages que nous qualifierions aujourd'hui de « naturel », sans artifice humain. Alain Roger a transposé son interprétation dans le monde moderne, en s'arrangeant subtilement avec la pensée de Montaigne.

Et pourtant, installer le paysage dans le monde artistique ne lui rend pas forcément service : c'est dire finalement que le paysage est un objet de spectacle, et c'est justifier la pensée du paysage des esthètes du XIX^e siècle qui ont anticipé sur les lois de protection des sites et monuments naturels puis de classement et d'inscription des sites de 1906 et de 1930. Pensée qui a pesé lourdement sur le paysage et qui en fait un objet le plus souvent conçu comme contraire au développement pour la grande majorité des hommes politiques. Certes, le paysage est un objet de spectacle, mais il est aussi un objet de l'action ; en ce sens il s'inscrit dans un processus à double sens, d'interaction entre la contemplation et l'action. On pourrait alors dire qu'en tant qu'objet de l'action, le paysage est une œuvre collective au sens d'Élisée Reclus, qui, en 1866, considérait que le paysage préféré des Français était le paysage dans lequel il reconnaissait sa propre marque d'acteur : une œuvre commune, un bien commun. Mais c'est précisé ici que le terme a été dévoyé par les élites qui ont souhaité en faire un terme réservé à leur usage et donc à leur propre cadre de vie. On le sait, les sites protégés sont souvent des lieux où des experts ou des membres de l'élite artistique ou scientifique s'investissent personnellement et ont parfois trouvé un port d'attache.

L'origine artistique du terme est en réalité une interprétation confortable. Elle signifie que le mot ne peut pas être approprié par la société ordinaire à moins d'un effort de compréhension particulier. Pourtant, le premier mot équivalent au terme paysage, mot flamand, « *lantscap* » n'est pas issu du monde de l'art. Il vient de l'aménagement du territoire et renvoyait à la fois au pays, à la communauté et à la gouvernance territoriale ; il est similaire au mot allemand « *Landschaft* » où l'on reconnaît le « *Land* », c'est-à-dire le pays, « *Schaft* », la communauté et l'interaction entre les



deux renvoie effectivement à la gouvernance du territoire.

L'examen approfondi des origines du terme flamand « *lantscap* », proche de l'allemand qui apparaît dans la même période et du danois (« *Landskab* »), révèle en effet une pratique de l'aménagement du territoire propre aux populations qui vivaient dans les Frises hollandaises allemande et danoise proches de la mer du nord. L'aménagement de ces territoires régulièrement envahis par les marées a commencé tôt sous la forme de « *terpens* », sortes de buttes réalisées par amoncellement de terre prélevée dans les marais pour permettre aux habitations et bâtiments d'exploitation d'être à l'abri des plus fortes marées. Autour du XI^e siècle, il en existait plus de 1000 et ces petits établissements abritaient des communautés paysannes relativement autonomes, régies par le droit coutumier. Ils ont persisté longtemps, certains sont encore visibles aujourd'hui. Mais ils ont été remplacés peu à peu par des polders, qui permettaient d'assurer la protection d'espaces plus vastes contre les assauts de la mer. Les *terpens* pouvaient-ils être considérés comme des utopies ? D'une certaine manière, ils représentaient le paysage rêvé et inventé des paysans soumis au rythme contraignant des marées, mais affirmer que ces tertres étaient des paradis est bien sûr exagéré. Isolés au milieu des marais et de la mer, ils échappaient toutefois aux vindictes des seigneurs et leur permettait de vivre dans une relative quiétude.

C'est cependant la destinée du terme « *lantscap* » et ses équivalents à partir de cette région qui doit être soulignée et qui a été bien décrite par Kenneth Olwig³, chercheur suédois qui a analysé la manière dont ces termes ont été exportés vers l'Angleterre et dont leur sens a été modifié. L'exportation du mot *Landskab* danois s'est effectué en effet par le biais du mariage du roi d'Angleterre Jacques I^{er} (James Ist) avec une princesse danoise, Anne, qui a emporté

le mot dans ses bagages et l'a implanté à la cour du roi. Celui-ci y a vu un moyen de résoudre une difficile question de droit conflictuelle entre lui-même et les Lords à la tête des Comtés (*Countys*) régis par le droit coutumier. Le roi souhaitait imposer son propre droit, et le *Landskab* danois, devenu le *landscape* anglais, lui a permis d'imposer le droit régalien à la place du droit coutumier qui régissait les affaires des Comtés.

C'est grâce à son épouse Anne que le roi parvint à son objectif : la reine faisait jouer à la cour des pièces de théâtre dénommées des « *Masks* », sorte de mises en scène du projet politique de la royauté qui souhaitait fonder une nation plus homogène et plus puissante que l'agglomérat hétéroclite de comtés. La plus célèbre pièce de théâtre, « *The mask of blackness* » de Benjamin Jonson⁴ vantait la Grande Île britannique qui devint un peu plus tard « *The Great Britain* ». Jacques I^{er} avait d'ailleurs réussi à réunir l'Écosse et l'Angleterre, et il fallut attendre presque un siècle (1707) pour rassembler à cette nouvelle nation l'Irlande au prix de guerres sanglantes qui pesèrent longtemps sur les relations entre l'Angleterre et les autres provinces. Cette pièce de théâtre, est une comédie d'humeurs, où les acteurs sont des personnages allégoriques des éléments constitutifs de la terre : l'océan, le fleuve Niger et la déesse Éthiopia, notamment, jouent une scène dont le but est de révéler la supériorité de la Grande Bretagne (Britannia) « bienheureuse île », comparée à un diamant gouverné par un soleil « tempéré » qui « affine toutes les choses sur lesquelles resplendit sa splendeur. » Cette évocation du soleil, figure du roi éclairant de sa splendeur l'île bienheureuse renvoie ainsi à la supériorité du pouvoir unique du monarque sur les lois coutumières, symbole de la faiblesse et de la division des petits pays. C'est donc ici que



l'on rejoint la question de l'utopie. Car l'île rêvée par le roi représente en effet une forme d'utopie, les éléments de sa description dans « The mask of blackness » étant le plus souvent des éléments empruntés à l'univers de l'exotisme, prélevés ici et là dans divers continents, parfois imaginaires et rassemblés sous la forme d'une nouvelle Nation supérieure à l'amorcellement hétérogène des *Countys*. On peut remarquer par ailleurs que l'un des personnages clés de la pièce est la déesse *Æthiopia*, rappelant une région du monde où était censé se trouver le paradis supposé.

Bien d'autres exemples pourraient être cités dans d'autres pays et d'autres contextes. En particulier en Italie, par exemple, où la situation vénitienne rappelle également le sens politique d'utopies qui reposaient cependant sur des bases concrètes tout en mobilisant l'imaginaire social. Le projet imaginé au XVI^e siècle par l'ingénieur Cristoforo Sabbadino illustre en effet une forme d'utopie, celle de l'Illustrissime République Vénitienne qui poursuit son objectif multiséculaire de domination sur la Méditerranée, mais confrontée à la puissance des Ottomans voisins qui cherchent à lui ravir la suprématie commerciale sur la mer.

Le projet de C. Sabbadino consiste à étendre la ville sur la lagune, à régulariser le cours des torrents des Dolomites qui contribuent aux inondations du Pô, à assécher les terres marécageuses et à aménager des voies de circulation dans la lagune ou sur terre. Ce vaste projet implique la connaissance de l'environnement de Venise et l'ingénieur réalisa une importante cartographie des eaux et des courants de la lagune. Ce projet grandiose implique la création en 1556 par la République Vénitienne d'un organisme spécialisé dans la mise en œuvre des projets d'aménagement, le *Magistrato sopra i Beni inculti*⁵. L'ingénieur propose d'assécher les marais près de Padoue, de modifier le statut

des terres de montagne pour les reboiser et fournir du bois pour l'extension de Venise sur la lagune comme la partie ouest de l'île de la Giudecca, ou pour la construction des bateaux commerciaux et des galères militaires, d'édifier des barrages sur la Brenta et autres rivières qui descendent des Dolomites, etc. Vaste projet qui attire de nombreux commentaires, tels ceux que Daniele Barbaro, cardinal et aristocrate vénitien, a écrits en 1556 dans sa publication annotée du traité sur l'architecture de Vitruve :

Il est admirable de pouvoir réunir, au profit de tous les hommes incultes, et de les convertir à la culture et à la discipline, d'en faire des êtres confiants et tranquilles dans les villes et les forteresses ; et ensuite, en exerçant sur la nature une plus grande violence, de tailler les roches, perforer les montagnes, remblayer les vallées, assécher les marais, construire des navires, modifier le cours des fleuves, fortifier les ports, édifier des ponts et dominer la nature alors que celle-ci même nous dépasse, en soulevant des poids énormes et en satisfaisant en partie le désir d'éternité.⁶

Désir d'éternité : utopie temporelle, qui s'inscrit ici dans une utopie spatiale et écologique avant la lettre : dominer la nature qui nous dépasse, visée qui se retrouvera dans le sublime du XVIII^e siècle. Mais évidemment, ces utopies sont socialement déterminées et orientées. Elles sont les œuvres des pouvoirs en place et ne brillent pas par leur souci d'égalitarisme. Les régimes anglais et italien du XVI^e siècle sont loin de toute utopie sociale, telle qu'elle apparaîtra au XIX^e. Si les utopies évoquées lors du colloque « Paysages et utopies, Des sujets et des mondes » sont parfois issues de périodes lointaines, comme la Perse antique ou l'Andalousie colonisée par les Arabes, le Moyen Âge et les jardins de simples, ces rêves



possibles de paysages idéals ne sont pas animés par le souhait d'édifier un paysage enrobé de justice et de morale, ou alors, lorsqu'une visée d'harmonie sociale apparaît, elle est le plus souvent un alibi qui ne résiste pas à l'épreuve des faits. Ceci ne signifie pas que dans les discours ou les textes, cet idéal de justice, de vertu ou de morale n'existe pas et sans doute peut-on dire qu'il animait de nombreuses théories religieuses. Mais c'est précisément parce que celles-ci étaient liées au divin que l'homme dans sa modestie terrestre devait s'effacer devant l'incommensurable et s'en remettre à la volonté divine pour souhaiter un meilleur sort dans la société. Sans doute le jardin, et donc l'Éden, figurait-il cette utopie qui symbolisait bien plus l'harmonie de l'homme et de la nature que l'harmonie des hommes entre eux.

Il faudra attendre finalement le XVIII^e siècle pour que des utopies sociales apparaissent. Elles ne sont cependant pas toujours liées au paysage rural, souvent urbaines, sauf peut-être celle d'Ebenezer Howard⁷ lorsqu'il tente de marier la campagne et la ville. Mais cette utopie est déjà tardive.

2. L'utopie est-elle nécessaire ?

Lorsque la question du paysage surgit dans une enquête avec un individu, quel qu'il soit, la notion de besoin apparaît comme une évidence. L'homme a besoin de paysage, donc d'utopie. Évidemment, ce besoin renvoie à l'appréciation immédiatement positive du paysage et au rejet de l'idée que le paysage puisse être laid et disharmonieux. Ce raccourci du sens du terme paysage conduit ainsi à la nécessité de l'utopie, car un paysage harmonieux tend vers l'utopie ; il est ce que l'individu ou la société souhaite si, bien évidemment, on en reste au sens positif du paysage.

C'est, il est vrai, ce que de nombreux discours font surgir depuis quelques

décennies et en particulier depuis que le paysage est redevenu un objet scientifique mais aussi un objet sociétal et en particulier de débat à propos de la qualité de la vie. L'utopie est indispensable lorsqu'on évoque le paysage car elle alimente l'imaginaire collectif et permet de faire entrevoir un horizon plus prometteur dans un univers de grisaille. Ce qui signifie que la majorité des représentations sociales de l'évolution du paysage s'oriente désormais plutôt vers une appréciation négative : les paysages se dégradent et nous avons besoin d'utopie pour supporter les conséquences de ces transformations malheureuses.

Si, comme l'analyse des représentations sociales des paysages le révèle, les paysages se dégradent en grande majorité et si la plupart des individus le déplorent, c'est surtout parce que l'Âge d'or des paysages, utopie passée, s'éloigne et que cet éloignement inquiète. Qui tient ce discours ? Les paysages d'autrefois étaient-ils vraiment plus beaux et harmonieux que les paysages d'aujourd'hui ? Il existe un discours sur la dégradation des paysages, qui ne date pas d'hier et tenu le plus souvent par l'élite sociale mais qui n'a fait que se diffuser dans la majorité des sociétés européennes. Pourtant, l'enquête réalisée par l'INED en 1992 sur les Français et l'environnement, il y a, il est vrai plus de 20 ans, relevait que la question des paysages arrivait nettement derrière les questions de chômage, de pollution et de sécurité ou d'éducation. La situation aurait-elle changé radicalement en 20 années ? On peut penser qu'elle a évolué, mais pas aussi nettement pour que la question du paysage s'impose comme une préoccupation majeure de la société. En tout cas, pour la grande majorité des élus, le paysage reste une préoccupation mineure, sans doute en raison de sa signification synonyme de protection et contraire au développement. Mais c'est aussi sans doute parce que le paysage



renvoie aux élus l'image de leurs propres errements dans l'aménagement du territoire qu'ils gèrent. Si la majorité des élus ne souhaitent pas aborder l'aménagement du territoire à travers le paysage, c'est surtout parce que l'observation de la réalité paysagère leur montre les effets de leurs politiques, souvent peu valorisants.

De l'utopie lointaine...

Le plus beau des paysages est resté longtemps non seulement le plus éloigné dans le temps, il remonte à celui des origines, Éden des premiers humains, mais il est aussi le plus lointain, situé dans une contrée inaccessible, peut-être au bout du cours du Nil, près de sa source ou peut-être au sommet d'une montagne où a pu s'échouer l'Arche de Noé, comme le mont Ararat, où certains explorateurs ont cru trouver quelques vestiges rescapés du déluge que Dieu a abattu sur la terre après la Faute. Ou encore dans un lieu incertain, méconnu.

Qu'en est-il aujourd'hui ? Le plus beau des paysages reste encore celui d'autrefois, mais il est devenu surtout le plus lointain, qui a échappé à l'incapacité des hommes à en assurer l'harmonie éternelle. Dans des enquêtes effectuées dans les années 1990⁸, la grande majorité des personnes interrogées sur un exemple de beau paysage citaient des lieux d'autres continents que l'Europe : la savane africaine, l'Amazonie, le grand nord. Les raisons de ces choix étaient assez claires : là-bas, la nature est restée pure, intacte, loin de l'action inconsidérée des hommes. Dans le même temps, les paysages qui rassemblaient l'appréciation la plus positive des personnes enquêtées avant 1990, c'est-à-dire les paysages agraires, la campagne se sont effacés. Certes, ils n'ont pas disparu, mais ils ont laissé la place aux paysages de la grande nature, lointains. La campagne est toujours présente, mais elle ne représente

plus que celle d'autrefois, la campagne des paysans qui ont disparu, laissant la place aux « agri-managers », agriculteurs qui exploitent leurs terres avec des moyens qui n'ont plus rien à voir avec l'attelage traditionnel ; ils ont recours à l'ordinateur pour programmer leur calendrier des tâches à accomplir, font appel à des entreprises de travaux agricoles qu'ils rémunèrent, suivent les dernières subventions de la PAC pour choisir les spéculations la plus rentables, etc. L'imaginaire paysager agraire est alimenté par la nostalgie du bon paysan qui savait gérer la nature en bon père de famille, mythe auquel de nombreux Européens se raccrochent.

Mais pour la majorité des Français et aussi des Européens, l'agriculture moderne et productiviste a failli : les crises qui sont survenues au début des années 1990 ont rompu le pacte d'alliance entre la paysannerie et la population majoritairement urbaine ; en 1993, la crise de la vache folle due à l'Encéphalite Spongiforme Bovine (ESB) a fait chuter la consommation de viande de 40%. Un peu plus tard, ce fut la grippe aviaire et la fièvre aphteuse. Déjà mise à mal par les soupçons qui pesaient sur elle en raison des pollutions agricoles, l'agriculture moderne a perdu l'adhésion de la plus grande part des Français et aujourd'hui, des Européens. La PAC, qui représente le budget le plus important de l'Union Européenne, a mauvaise presse auprès des Français et des Européens. Elle subventionne une agriculture productiviste qui cherche à occuper la première place sur le marché international alors que les produits des pays émergents sont devenus des denrées très concurrentielles. Elle aide fortement la production des céréales et en particulier du maïs qui n'a pas la faveur des amoureux des paysages, qui lui préfèrent les vertes prairies beaucoup moins soutenues par des primes. Les herbages constituent des paysages pastoraux ou bucoliques qui sont ancrés dans les représentations sociales des



paysages européennes et non-européennes, rappelant l'agriculture du temps de Virgile qui louait le berger conduisant son troupeau ou la Bible⁹.

... à l'utopie sauvage...

Éloignés des hommes, les paysages sont désormais d'autant plus harmonieux. Du moins dans la conception écologique radicale qui considère l'être humain comme profondément hostile à la nature. La nature obéit à la loi éternelle de sa beauté. Elle est en elle-même une utopie d'éternité sur la terre, mais sans l'homme. Les films documentaires animaliers qui se déroulent dans la savane africaine, dans les forêts tropicales ou dans le grand nord mettent en scène sur un arrière-plan de paysages de terres inhabitées la dure mais juste loi de la nature. Peu importe que le lion poursuive la frêle gazelle dans une course effrénée, injuste, où le fort a raison du faible, c'est la loi de l'éternité de la nature qui assure sa propre reproduction. Dans le grand nord, l'ours blanc dévore les jeunes phoques, mais c'est pour contribuer à la pérennité de l'univers naturel.

D'une certaine manière, la loi de la nature reproduit ce que l'homme a installé sur la terre : le faible est toujours vaincu par le fort, c'est à ce prix que la terre continue de tourner. L'écologie, ou plus exactement une part de l'écologie, la plus radicale, a instauré sur la planète une utopie sauvage. Un idéal de nature préservée des exactions de l'homme où celui-ci n'a plus sa place. Dans le constat de l'érosion de la biodiversité, qui est le responsable : l'homme. Dans le changement climatique, qui est le responsable : l'homme également. La nature est vertueuse par essence ; peu importe les séismes, les éruptions volcaniques, les tsunamis ou les inondations qui ont fait et font encore des milliers de morts ; derrière ces catastrophes naturelles, l'homme se cache. Lors des

inondations de la Faute-sur-Mer – nom prédestiné ? – c'est bien l'homme qui est le fautif : c'est la corruption des responsables politiques qui a permis la submersion des lotissements construits dans des zones inondables de la baie de l'Aiguillon. De même à Fukushima, le tsunami n'a fait que révéler l'incommensurable orgueil de l'homme sûr de sa technologie. Les milliers de morts engloutis par l'immense vague ou ceux qui mourront contaminés par les substances nucléaires échappées de la centrale ne doivent s'en prendre qu'aux ingénieurs et aux hommes politiques qui ont permis l'installation de la centrale près de la mer.

La nature n'est pas corrompue, elle est pure, même si sa loi est dure. Elle représente aujourd'hui une forme d'utopie ; d'ailleurs, si les scènes de la beauté de la nature sont si lointaines, elles sont le plus souvent et pour la grande majorité des hommes de la planète des lieux inconnus, des topos inaccessibles.

... et à l'utopie de la proximité

Le lointain échappe aux hommes. La mondialisation de l'économie et des flux financiers a éloigné des individus leur possibilité de peser sur les décisions qui les concernent pour l'avenir de leur cadre de vie. Les sociétés européennes et mondiales, recentrent leur regard sur leur milieu de vie. Là, au moins, ils estiment pouvoir encore agir. Le proche est peut-être encore le lieu de l'expression citoyenne. Le proche peut être pourtant l'individu statistique, comme le qualifie Paul Ricœur¹⁰, c'est-à-dire le « socius » qui figure dans les listings de l'identité civile ou dans ceux des recensements, à l'opposé du proche, le voisin doué de sensibilité et l'égal de l'autre, de soi-même.

Le proche, c'est aussi le paysage que l'individu vit et ressent dans sa vie quotidienne ; là, il lui semble pouvoir agir, sans



être contraint par les normes et les règles du marché. La démocratie participative recueille chez certains un succès grandissant, même si elle n'est pas exempte d'écueils dont il faut se méfier. Pierre Rosanvallon¹¹, lui, préfère le terme de démocratie d'interaction, d'autres la dénomment démocratie délibérative. Le proche, c'est donc le local, opposé au global de la mondialisation et qui sert de refuge, un semblant de paradis à soi, qui alimente également les votes aux extrêmes, défenseurs de l'identité locale, opposés à l'Europe technocratique et au marché planétaire.

Les expériences de démocratie participative peuvent conduire à l'élaboration de projets de paysage collectifs, mais ils peuvent être également des leurres, où le féodalisme local resurgit à travers la force de quelques individus sachant bien parler, s'imposant comme leaders. Le local n'est pas exempt de risque, il constitue aussi une forme de repli à l'image des projets de rompre avec l'idée d'une Europe fédérative ainsi que Front National le prône. Derrière ses discours, il y a du paysage local, la défense des singularités françaises, comme d'ailleurs le gouvernement de Vichy s'y employait avec le retour à la terre et la gloire du bon paysan qui entretenait le sol de la Patrie. C'est un argument que le fascisme italien reprit à son compte, lorsqu'il fit tourner des films sur les paysans et les paysages du vignoble de Cinque Terre, en Ligurie, exemples des efforts de l'homme de la terre qui dompte la nature et sculpte dans ces versants abrupts de la Méditerranée le paysage le plus digne de la supériorité de l'Italie à la veille de la Seconde Guerre Mondiale.

Si le local peut porter les espoirs de renouer avec la possibilité d'instaurer un climat de confiance entre les habitants d'une commune, d'une petite contrée, il s'expose au risque du particularisme et on peut ainsi

comprendre que les partis d'extrême droite aient tant de succès en Europe. Un même discours apparût à la fin du XIX^e siècle lorsque les courants régionalistes défendirent la petite patrie, qu'ils dénommèrent la « matrie » par opposition à la Patrie nationale¹². C'était dans une période de la montée des nationalismes qui conduisirent à la Première Guerre Mondiale. C'était aussi dans une période où la défense du régionalisme passait par la protection des paysages régionaux, des traditions et des légendes populaires que les spécialistes de l'époque associaient dans un joyeux amalgame. En tout cas, ce fut l'occasion du vote de la première loi sur la protection des sites et monuments naturels en 1906 en France et du premier congrès international sur la protection des paysages qui eut lieu à Paris en 1910 ; on y défendait les paysages les plus beaux du monde, contre le progrès industriel que certains estimaient contraire à la beauté des nations et des régions.

L'idée a resurgi plus tard, dans les années 1970, quand le local est revenu à la mode, quand les États généraux du développement local furent organisés pour défendre les forces locales et leurs projets de développement dans leur région face à un État qui était accusé de niveler les différences. Le local poursuit sa route au risque des détournements qui ont été évoqués précédemment. D'une certaine manière le local consacre l'utopie de la proximité. C'est, en quelque sorte, ce que la Convention Européenne du Paysage¹³ propose en donnant aux populations la possibilité de participer à l'identification et caractérisation des paysages de leur territoire, ou à l'élaboration des objectifs de qualité paysagère.

Besoin d'utopie ? Sans doute, face au déferlement du néolibéralisme qui a rompu avec l'idée de l'action politique collective, encouragé par le désastre de l'utopie marxiste. Mais pas à n'importe quel risque.



Notes

Finalement, on peut se demander si chaque groupe social a sa propre envie d'utopie, temporelle ou spatiale. Ou paysagère ? Quel paysage voulons-nous ? Qui serait en mesure de le préciser aujourd'hui, tant les incertitudes pèsent sur l'avenir, avec le changement climatique, l'érosion de la biodiversité, l'épuisement des ressources non renouvelables, la difficulté d'inventer face aux grands lobbies internationaux qui freinent les innovations pour préserver leurs capacités de maîtriser les marchés.

Oui, c'est peut-être dans ce contexte que le besoin d'utopie est le plus indispensable, comme un droit de rêver à un monde meilleur, d'échapper à la Faute originelle, de contrebalancer les forces économiques qui interdisent la redistribution des richesses accaparées par une couche plus puissante chaque jour de milliardaires et d'intérêts privés et individualistes. Alors, sans doute également engager des projets en mobilisant à une échelle maîtrisable les acteurs locaux, sans tomber dans une vision naïve du monde, en remettant toujours les faits dans leur contexte global, à condition de ne pas céder aux sirènes de l'identitaire.

À quand une utopie paysagère qui permettra l'adhésion de la majorité des citoyens ? Il faut y travailler, avoir le courage aussi d'être chercheur militant et de ne pas se complaire dans le confort du scientifique qui, au nom de sa liberté de chercher et d'expression, se refuse à mettre ses connaissances au service de l'action politique, sous prétexte de se faire instrumentaliser. Un immense défi : comme le disaient Michel Rocard, ancien premier ministre français et Pierre Laruturou¹⁴, économiste, *l'Europe n'est pas aux mains des lobbies financiers. Elle est au service des citoyens.*

¹ Yves Luginbühl, *La mise en scène du monde, Construction du paysage européen*, CNRS Editions, 2012, Prix 2013 Edouard Bonnefous de l'Académie des Sciences Morales et Politiques.

² Alain Roger, *Court traité du paysage*, Paris, NRF Gallimard, 1997.

³ Kenneth Robert Olwig, *Landscape, Nature and the body politic, from Britain's renaissance to America's new world*, Madison, The University of Wisconsin Press, 2002.

⁴ La première représentation eut lieu à Whitehall en 1605.

⁵ Ennio Concina, « La Renaissance : Venise, le territoire, le paysage », in *Paysage méditerranéen, catalogue de l'exposition sur le paysage méditerranéen*, dir. Yves Luginbühl, Milan, Electa, 2000, pages 130-135.

⁶ Concina, « La Renaissance », p. 131.

⁷ Howard Ebenezer, *Villes jardins de demain*, Tientsin Press, 1917, 167 pages.

⁸ Yves Luginbühl, Katia Sigg et Xavier Toutain, *Sensibilités paysagères, modèles paysagers*, 1998, rapport pour le ministère de l'Environnement, CNRS LADYSS et SEGESA, 118 pages.

⁹ Psaume 23, Cantique de David : « *L'Éternel est mon berger : je ne manquerai de rien. Il me fait reposer dans de verts pâturages, Il me dirige près des eaux paisibles. Il restaure mon âme, Il me conduit dans les sentiers de la justice, À cause de son nom.* »

¹⁰ Paul Ricoeur, *L'idéologie et l'utopie*, Paris, Seuil, Essais, 1997.

¹¹ Pierre Rosanvallon, *La légitimité démocratique, Impartialité, Réflexivité, proximité*, Paris, Seuil, 2008.

¹² La protection des paysages et le régionalisme, L'Action Régionaliste, avril 1907.

¹³ <http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/heritage/Landscape>.

¹⁴ Déclaration du 6 janvier 2012.